

Un Ignymontain crée la tondeuse écologique et tout-terrain

Après cinq ans d'investissement personnel, Sylvain Appert s'apprête enfin à voir sortir sur le marché sa tondeuse à gazon écologique et tout-terrain.

«J'ai eu cette idée en 2005. Mais pour intégrer ce marché, c'est très compliqué. Pour les entreprises, accepter cette innovation est souvent synonyme de remise en question pour certains de leurs employés». Après des années de travail, Sylvain Appert se rapproche de son objectif. Habitant de Saint-Quentin-en-Yvelines depuis 20 ans, ce jeune inventeur de 32 ans a suivi des formations de chef d'entreprise, de commerce et de juridique mais pour en arriver là aujourd'hui. «J'ai choisi Montigny parce qu'en plus du choix affectif, il y a beaucoup d'espaces verts et une conscience écologique. De plus, c'est un excellent compromis entre la province, pour la nature, et Paris pour les rendez-vous. Et puis pour les étrangers, la proximité avec Versailles est un atout non négligeable», explique celui dont le moteur de sa machine consomme 30% de moins que celui de ses concurrents. Le marché français n'est le seul objectif de l'entrepreneur et son ambition semble sans limite : «Je produis sur les marchés chinois, allemands, suédois et américains et je vendrai prochainement en Europe et en Amérique du Nord».



Après cinq ans à se débattre pour mettre en oeuvre son projet industriel, Sylvain Appert est parvenu à imposer sa tondeuse à gazon, qui propose de vraies innovations. Leroy-Merlin la commercialisera à partir de ce mois-ci dans ses magasins.

cation et de promotion, il faut seulement que les gens la testent et se passent le mot». Avec ses systèmes de battage du canal à herbe, permettant de couper l'herbe mouillée et d'éviter les accidents pour cau-

«Je vais exploiter le brevet sur des machines agricoles. Par exemple, il y a énormément d'accidents sur les moissonneuses batteuses à cause du problème de bourrage. Mon système de battage permet de les

En Bref

La Cité des Métiers ouvre ses portes à Trappes

La Cité des Métiers, intégrée dans la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ouvrira ses portes au public à partir du 7 juin, du lundi au jeudi de 10h à 18h. Située 1 rue des hêtres à Trappes, celle-ci vous mettra en relation avec un réseau de partenaires extrêmement complet afin de vous aider à trouver l'emploi qui vous convient.

Libre-accès pour tous

Que vous soyez jeunes ou adultes, collégiens, lycéens, étudiants ou salariés à la recherche d'une formation ou d'un emploi, la cité des métiers mettra à votre disposition les moyens nécessaires à la conduite de votre projet personnel. Des conseillers vous recevront sans rendez-vous pour vous orienter et vous aider à construire votre projet. De la documentation spécialisée y sera disponible en libre-accès. Un espace multimédia vous permettra de consulter les outils consacrés à l'emploi, la formation et l'orientation, ainsi que de faire des recherches sur internet. Enfin, des forums, des colloques, des journées d'information ou des ateliers seront organisés tout au long de l'année pour vous aider dans vos recherches.

son premier test. «Je suis assez confiant car, de l'avis des professionnels du secteur, c'est la tondeuse la plus performante du marché. C'est donc un enjeu de communi-

tient effectivement un produit pratique et respectueux de l'environnement.

Un brevet qui peut encore s'exploiter

compense pour ceux qui ont travaillé pendant des années au scepticisme et aux tentatives de contrefaçon.

Rens. : 09 79 94 00 91

vous propose de changer votre façon de consommer

Ouvert depuis le 28 avril quai Truffaut face au Canal et au lycée Emilie de Breteuil, l'enseigne **UFC** table sur une stratégie innovante. Cette enseigne regroupe des produits du quotidien, chacun ayant un bénéfice écologique. «Même s'ils ne sont pas pour autant 100% écologiques, tous nos produits apportent un bénéfice pour l'environnement», explique **UFC** responsable du magasin et créateur du concept. Cet ingénieur agronome, qui a travaillé sept ans dans la distribution, a toujours été intéressé par l'environnement. «J'ai voulu concilier mes aspirations et mes compétences pour offrir des produits respectant la nature», précise-t-il.

Quatre univers, mais pas d'alimentaire

En tout, 1200 références sont disponibles sur 250 m² du magasin, classées dans quatre univers : maison et jardin, mode, loisir et énergie. En plus du responsable, deux vendeurs spécialisés sont là pour vous conseiller. L'un s'occupe de la partie photovoltaïque, l'autre de la mode et du loisir. «Les gens sont en demande d'information. Il existe plusieurs freins à la consommation sur le marché du développement durable. Le manque d'information et le prix sont les principaux», **UFC**. Des promotions régulières seront donc proposées sur des thématiques différentes tout au long de l'année. Afin d'être toujours à la pointe de ce qui se fait sur le marché, des produits innovants seront mis en rayon le plus souvent possible. «Actuellement, nous



avons des **UFC** cuisine par exemple». Si vous voulez vous montrer écolo avec des gestes simples, ce concept est certainement fait pour vous.

Bientôt une franchise ?

Premier magasin d'une marque déposée, **UFC** pourrait bien devenir un acteur important sur le marché du développement durable. Avec son ambiance spécifique et ses produits éclectiques, l'enseigne possède des arguments pour se démarquer. «L'objectif est de poser cette enseigne en franchise. Nous espérons ouvrir trois autres maga-

sins en région parisienne dans les quatre ans. Dans l'idéal, nous déposerons la franchise en province d'ici un an et demi», se projette le concepteur. Mais pour démarrer, il fallait choisir consciencieusement l'endroit où s'implanter. « Nous avons ciblé un croissant allant d'Orsay à Chambourcy. Montigny possède un centre commercial important, un magasin bio à proximité et jouit d'une excellente réputation. Le choix s'est fait naturellement. Et si ça fonctionne comme espéré, ce magasin deviendra notre centrale d'achat». Pour le plus grand bonheur des amoureux de la nature.

Conso

UFC
www.ufc78rdv.org
01 38 53 23 69

• Après un déménagement, le client, qui a fait appel à un déménageur professionnel, dispose désormais de 10 jours calendaires (et non plus 3) pour déclarer un dommage à compter de la réception de ses meubles et objets. Les réclamations doivent être faites par courrier recommandé et peuvent être émises même en l'absence de réserves formulées à la réception.

• Depuis le 1^{er} janvier 2010 les autocars destinés au transport d'enfants et mis pour la première fois en circulation doivent être équipés d'un éthylotest anti-démarrage. Ce dispositif de contrôle de l'imprégnation alcoolique du conducteur sera étendu à tous les véhicules de transport en commun au 1^{er} septembre 2015 (arrêté du 13.10.2009 - JO du 25.11.2009)

• Les délais de la prescription extinctive, c'est-à-dire la durée à l'issue de laquelle aucune action en justice ne peut plus être engagée sont de deux ans pour les biens et services fournis par les professionnels aux consommateurs, cinq ans pour les actions personnelles, notamment en matière de discrimination au travail, dix ans à compter de la réception des travaux pour les actions en responsabilité dirigées contre les constructeurs et leurs sous-traitants, trente ans pour les actions immobilières, alors que le droit de propriété reste imprescriptible.

• Dès lors qu'un terrain est enclavé, le droit de passer sur le terrain d'autrui est acquis. Il est donc possible d'imposer au propriétaire du fond voisin un droit de passage, tel que défini à l'article 682 du code civil. Deux conditions sont toutefois indispensables : l'état d'enclavé et la juste indemnisation du propriétaire du fond.

• Pendant neuf mois maximum, tous les chômeurs peuvent bénéficier du maintien de la couverture complémentaire santé et prévoyance de leur ancienne entreprise. Un arrêté du 07 octobre 2009 (JO du 15) contraint tous les employeurs à appliquer ce dispositif.

UFC Que Choisir

5, impasse des Gendarmes 78000 Versailles
Permanences tous les matins de 9h à 12h et sur RV